

Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures Insupportable : la compétitivité des entreprises du transport routier de marchandises françaises, grande perdante !

Après plusieurs mois de travaux et en parallèle des Assises de la Mobilité, le Conseil d'Orientation des Infrastructures a remis ce jeudi 1^{er} février son rapport à Mme Élisabeth BORNE, Ministre des transports. La compétitivité des entreprises de Transport Routier de Marchandises (TRM) semble bel et bien avoir été oubliée sur le bord de la route !

Absence d'audit sur l'utilisation des 39 milliards d'euros des recettes de la route

Avant toute discussion et en tout premier lieu, l'Union TLF et la FNTR déplorent, alors que cela avait été maintes fois demandé, qu'il ne soit pas prévu d'audit précis sur l'utilisation des recettes actuelles affectées à la route à savoir 39 milliards d'euros collectés chaque année sur l'ensemble des usagers de la route.

Déséquilibre des charges entre réseaux concédé et non concédé

Ensuite, puisque le rapport met en évidence que les poids lourds couvrent 225% de leurs coûts sur les autoroutes et 130% sur l'ensemble des routes, l'Union TLF et la FNTR demandent à ce que soit établi un rééquilibrage des charges entre réseaux concédé et non concédé. Est d'ailleurs à souligner, avec ironie, le choix de la date de la remise du Rapport Duron et celle de l'annonce de l'augmentation des péages entre 2,2 et 4,7%.

Une boîte à outils pour taxer le TRM utilisateur minoritaire du réseau routier

Enfin, force est de constater que le Conseil d'Orientation des infrastructures met sur la table une « boîte à outils » (TICPE, vignette, péage urbain) pour collecter toujours plus de recettes auprès du secteur du TRM alors qu'il n'est qu'un utilisateur minoritaire (5%) du réseau routier et qu'il n'a en aucun cas à supporter les coûts pour l'ensemble des utilisateurs.

« A l'heure où nous avons le gazole le plus cher d'Europe, nous exprimons notre opposition la plus ferme à toute taxation supplémentaire d'un seul mode de transport routier qui aurait pour conséquence d'handicaper la compétitivité de nos entreprises et leur capacité à poursuivre les efforts considérables engagés pour mener à bien la transition énergétique » déclarent Yves Fargues, président de l'Union TLF et Jean-Christophe Pic, président de la FNTR.

A PROPOS DE L'UNION TLF

L'Union TLF, Entreprises de Transport et de Logistique de France, est la première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique. Elle compte, parmi ses adhérents, 50 des 100 premiers groupes de transport et logistique présents en France (Classement 2014 de l'Officiel des Transporteurs). Elle regroupe les principales entreprises de transport routier, messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, commission de transport, opérations de douane, organisation de transport international (ferroviaire, maritime, aérien, fluvial), agents et consignataires maritimes.

CONTACTS PRESSE

TLF
Yves Fargues
01 53 68 40 90/yfargues@e-tlf.com
PUBLICIS GROUPE
Charlotte Mariné
01 44 82 46 05/charlotte.marine@consultants.publicis.fr

FNTR
Marie-Laure Merville
01 44 29 04 23/ml.merville@fntr.fr
COMFLUENCE
Raïd Zaraket
01 40 07 02 05/raid.zaraket@comfluence.fr

